

ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR
AU SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

Monsieur Alain BOONEFAES, expose au Conseil :

La Ville de Gravelines souhaite acquérir un chariot élévateur appartenant au SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme (Port de plaisance).

L'acquisition de ce chariot élévateur répond à un besoin identifié et permettra d'améliorer l'efficacité des opérations logistiques et de manutention au service Evénementiel.

Le chariot élévateur STILL proposé à la vente est un chariot frontal GPL de type RC40-16 T, sous le numéro de série 514024D00051 acquis en 2013 par le Port de Plaisance. Il n'est pas immatriculé, n'ayant jamais été utilisé sur la route.

Le rapport de vérification, effectué le 26 décembre 2024, atteste du respect des normes de sécurité et de fonctionnement requises pour son utilisation par la Ville de Gravelines.

Le montant de la vente du chariot élévateur STILL est fixé à 6 000 € TTC.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'approver l'acquisition au SIVOM de ce chariot élévateur au prix de 6 000 € TTC.

La Commission Extra-Municipale « Animation et Événements de la Ville » a émis un avis favorable à l'unanimité.

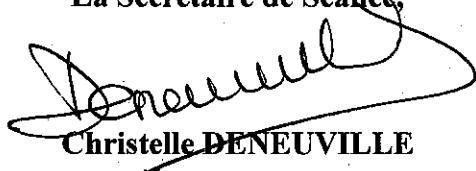
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

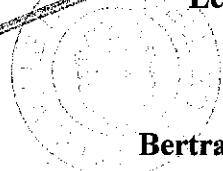
- Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve l'acquisition du chariot élévateur STILL appartenant au SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme au prix de 6 000 € TTC ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- La dépense sera imputée à l'article 21828 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 02 AVRIL 2025
POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 03 AVR. 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 03 AVR. 2025

Conseil Municipal convoqué le : 27 Mars 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 02 AVRIL 2025 – 18 h 00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Alain MERLEN, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme BLEUEZ,

Madame Laurie VERSTRAET, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,

Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr DEVOS,

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF,

Madame Nathalie RIOT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme SALA,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEFROUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.